

FACTURE

SARL CABINET BARRERE

8 bis Avenue Lasbordes
64420 SOUMOULOU

Tél. 05-59-16-05-92

Fax. 05-59-04-16-35

SIRET : 47925940000022
N°identification TVA : FR7747925940000022
Police d'assurance : 6992074704
Code APE : 7120 B

ARCHITECTE MALE Bernard

Place du Corps Franc Pommies
65500 VIC-EN-BIGORRE

Date	Numéro	Code Client	Echéance
12/06/2020	FA200612 145863	MAL00070	12/06/2020

Facture correspondant au(x) dossier(s) :

Num. dossier	Réf. Dossier	Effectuée le	Adresse Bien	Propriétaire
60007	MALE 60007 11.06.20	11/06/2020 - 12/06/2020	61 rue du Maréchal Joffre 65700 MAUBOURGUET	MALE Bernard (ARCHITECTE)

Num. dossier	Réf. article	Désignation	Qté.	PU TTC (€)	Rem (%)	Remise (€)	Montant TTC (€)	TVA (%)
60007	PACK6AVV T	Pack 6 Diagnostics : Amiante, Termites, DPE, Electricité, Gaz, Plomb Avant vente Maison de 210m ² située 611 Rue Maréchal Joffre MAUBOURGUET	1,00	735,00	30,00	220,50	514,50	20,00
60007	ERP	ETAT DES RISQUES ET POLLUTION (ERP)	1,00	30,00	0,00	0,00	30,00	20,00
60007		REMISE 30% M.MALE						

Montant HT (€)	TVA (%)	Montant TVA (€)
453,75	20,00	90,75

Total TTC	544,50 €
Total TTC net	544,50 €
Total TVA	90,75 €
Total HT net	453,75 €

Total déjà réglé	0,00 €
-------------------------	--------

MONTANT A PAYER	
544,50 €	

FA200612 145863



RIB	
IBAN	BIC
FR76 1690 6100 1851 0159 8581 292	AGRIFRPP869

Les attestations délivrées restent la propriété de la société CABINET BARRERE jusqu'au règlement de la facture. Elles ne pourront être utilisées par le client avant leur règlement intégral. (Clause de Réserve de propriété - loi 80-335 du 12.05.80)

la présente facture est payable comptant

Loi N°92-442 du 31 décembre 1992 : En cas de non-paiement à la date d'échéance des pénalités de retard seront appliquées sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal, selon la formule suivante : [Facture TTC x (1.5x Taux intérêt légal) x n jours] / 360 jours

Loi N°2012-387 du 22 mars 2012 : En cas de non-paiement à la date d'échéance, pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement

(Coupon à retourner avec votre règlement, merci)

N° de Facture	Montant TTC	Code client	Dossier(s) lié(s)
FA200612 145863	544,50	MAL00070	60007

FA200612 145863